

Sujet : [liste-personnels-rectorat] Infos hebdo de l'académie de Normandie - N°50

De : Communication normandie <communication@ac-normandie.fr>

Date : 30/05/2022, 16:59

Pour : liste-personnels-rectorat@ac-normandie.fr

Si vous ne visualisez pas les images, cliquez dans le bandeau jaune qui apparait sur : "option - affichage des contenus".

Lettre d'information interne

2022



INFOS #50

HEBDO



Nomination du nouveau ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse

La nomination du nouveau gouvernement a été annoncée, le vendredi 20 mai.

Sur la proposition de la Première ministre, le président de la République a nommé Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Il succède à Jean-Michel Blanquer.

Nous vous proposons de regarder [la vidéo de passation de pouvoirs au ministère.](#)

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Déclarer son handicap, ce n'est pas rien mais ça change tout !

Le saviez-vous ? 80 % des handicaps ne sont pas immédiatement visibles et 50 % des actifs seront touchés par une situation de handicap au cours de leur vie.

La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme "toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant". Depuis 2019, de nouvelles maladies invalidantes ont été reconnues. Vous êtes peut-être concerné et si c'est le cas, n'hésitez pas à vous déclarer pour faire valoir vos droits et participer à la déconstruction des aprioris sur le handicap.

Correspondante académique :

Marya Khales

02 31 30 17 97

correspondant-handicap@ac-normandie.fr

Pour accompagner cette sensibilisation au handicap, le ministère mène une politique active en faveur des personnes en situation de handicap, afin de les accompagner tout au long de leur carrière. Ainsi, un cursus d'autoformation est disponible, chaque agent y a accès sur M@gistère ; soyez nombreux à vous y inscrire pour changer le regard sur les personnes en situation de handicap grâce à l'implication de nous tous ! Plus les informations seront partagées, plus l'accompagnement des personnes en situation de handicap en sera facilité.

**C'est super
que vous
soyez à fond
dans votre
boulot,
beaucoup
moins sur
votre trottinette.**

Risquer de tomber et de toute vitesse augmente
les risques de blessures et de décès. Pour rester
en sécurité, mettez votre casque.

**Votre bureau,
maintenant,
c'est un
peu ici,
un peu
chez vous...
Mais jamais
dans votre
voiture.**

En voiture, mettez votre téléphone en mode
« ne pas déranger » pour éviter toute distraction.

**On
préfèrera
toujours que
vous ratiez
votre visio
plutôt que
le prochain
virage.**

En voiture, mettez votre téléphone en mode
« ne pas déranger » pour éviter toute distraction.

**Au boulot,
c'est important
d'avoir
le sens des
priorités.
Sur un
vélo
encore plus.**

Priorité à droite, attention face et dos aux passages piétons.
Le sens de la route protège tous les usagers.

**Décaler
une conf-call,
ce n'est pas
dramatique.
Y participer
de sa voiture
ça peut
le devenir.**

En voiture, mettez votre téléphone en mode
« ne pas déranger » pour éviter toute distraction.

**Le travail
en distanciel
c'est où
vous voulez
sauf
au volant.**

Conduire nécessite toute votre concentration.
En voiture, passez en mode « ne pas déranger ».

Journées de la sécurité routière au travail

Pour la 6^e année consécutive, la Sécurité routière encourage les entreprises et les organismes publics et privés à diffuser les messages de sensibilisation à destination de leurs collaborateurs dans le cadre des Journées de la sécurité routière au travail.

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent, chaque année, par près de 4 millions de journées de travail perdues. En 2020, 356 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail dont les trois quarts à l'occasion d'un trajet domicile-travail.

INFORMATIONS DIVERSES



Arrivée d'une nouvelle collègue

Nous vous informons de l'arrivée de Manuella Rubio, en tant que chargée de communication au sein du service communication de l'académie de Normandie, site de Caen.



Covid-19 : maintenons les gestes barrières !

Il est important de rappeler les gestes de prévention qu'il convient d'observer au quotidien, pauses et repas compris :

- Distanciation physique
- Lavage fréquent des mains si possible au savon sinon ou avec une solution hydroalcoolique
- Nettoyage des locaux avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2
- Aération régulière des locaux au moins 3 fois par jour

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Des solutions hydroalcooliques et des masques sont à votre disposition en cas de besoin sur les différents sites.

ACADÉMIE DE NORMANDIE

Ce courriel a été envoyé aux personnels du rectorat de l'académie de Normandie.

Vous souhaitez nous contacter : communication@ac-normandie.fr